



Institut
Supérieur de
Formation aux
Etudes
Comptables



Atalis 2 – 3^F rue de Paris – CS 41701
35517 CESSON-SEVIGNE CEDEX
Tél. : 02 99 83 37 37 - Fax : 02 99 83 34 70
Contact : club@bretagne.experts-comptables.fr
Site internet : www.bretagne.experts-comptables.fr
N° SIRET : 34 032 523 200 023
N° TVA INTRA : FR74340325232

Bulletin d'inscription à la JOURNEE DU SOCIAL 2010

Matin :

Conférence de Philippe MONDIN,
Generali La France Assurance

Après-midi :

Ateliers au choix animés par les partenaires

LE MARDI 22 JUIN 2010 à partir de 9h00

PLOERMEL – Hôtel Le Roi Arthur

Nom :

Prénom :

Cabinet :

E-mail (obligatoire pour l'envoi des supports):

Pour l'après-midi, 2 ateliers au choix (25 pers maximum / atelier) :	Horaires à choisir :	
Auto-entrepreneurs, où en est-on ?	14h15-15h15 <input type="checkbox"/>	15h45-16h45 <input type="checkbox"/>
Le droit du travail en mouvement : nouveautés et mise en œuvre	14h15-15h15 <input type="checkbox"/>	15h45-16h45 <input type="checkbox"/>
L'intéressement comme mode de management des performances	14h15-15h15 <input type="checkbox"/>	15h45-16h45 <input type="checkbox"/>
La retraite et la cessation d'activité de l'expert-comptable : cas pratiques	14h15-15h15 <input type="checkbox"/>	15h45-16h45 <input type="checkbox"/>

JE NE SUIS PAS ADHERENT

Ce bulletin vaut facture à conserver. Aucune autre facture ne sera délivrée.

Je suis expert-comptable et je souhaite participer à cette journée du social

Merci de joindre par courrier votre règlement de 101,66 € TTC (85,00 € HT ; TVA : 16,66 €) à l'ordre de l'ISFEC – en règlement de votre inscription en qualité d'expert-comptable pour cette conférence et par personne.

Je suis expert-comptable et je souhaite m'inscrire avec un collaborateur à cette journée du social

Nom et prénom du collaborateur :

Merci de joindre par courrier votre règlement de 131,56 € TTC (110,00 € HT ; TVA : 21,56 €) à l'ordre de l'ISFEC en règlement de votre inscription en qualité d'expert-comptable et de celle de votre collaborateur pour cette conférence et pour deux personnes.

JE SUIS ADHERENT

Ce bulletin vaut facture à conserver. Aucune autre facture ne sera délivrée.

L'adhérent sera présent.

Merci de joindre le règlement de 33,00 € TTC (27,60 € HT ; TVA : 5,40 €) à l'ordre de l'ISFEC correspondant au coût du déjeuner sur place.

Participation supplémentaire de collaborateurs

Nom :

Prénom :

Participation supplémentaire de collaborateurs

Nom :

Prénom :

Merci de joindre par courrier pour chaque collaborateur inscrit, un règlement de 47,84 € TTC (40 € HT ; TVA 7,84 €) à l'ordre de l'ISFEC. Ce bulletin vaut facture à conserver. Aucune autre facture ne sera délivrée.

***Pour que votre inscription soit prise en compte, ce bulletin doit impérativement être
retourné avec le règlement au Conseil régional de l'Ordre
avant le mercredi 9 juin 2010***

Toute demande d'annulation d'une inscription ne donnera lieu à un remboursement intégral que si elle parvient au plus tard huit jours francs avant la date de la conférence et par écrit. Passé ce délai, aucun remboursement ne pourra intervenir, sauf cas de force majeure qui sera étudié par le Responsable du Club.

Toute absence non signalée entraînera la totalité de la facturation.